

CHARTRE DU VÉTÉTISTE DE DESCENTE DH

BIKE PARK LES ANGLES

- Port du casque et dorsale obligatoires
- Adapter son parcours à son niveau technique
- Reconnaissance préalable d'un parcours inconnu
- Évaluer sa distance et sa vitesse
- Ne pas stationner sur la zone de survol, de réception ou sur le parcours
- Ne pas faire de figures risquées dépassant le niveau technique
- Ne pas couper les virages
- Annoncer son départ avant de s'engager
- Vérifier que la zone de réception soit libre avant de s'engager
- En cas de chute, évacuez rapidement
- Ne jamais remonter la pente, même si vous avez perdu du matériel
- Prendre des photos en dehors des parcours
- Soyez vigilants pour tout déplacement sur un parcours et un module
- En cas d'accident, fermer la zone et avertir les secours sur piste

Attention : croisement de sentiers pédestres. Les piétons sont toujours prioritaires. Ralentissez, respectez une distance de sécurité, dépassez les randonneurs au pas ou arrêtez-vous.

**TÉL SERVICE SECOURS BIKE PARK LES ANGLES :
06.73.00.77.53 ou le 112**